



Karting indoor

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 1er janvier 2008

En fait la terrasse est effectivement ouverte (vu qu'elle donne visibilité à la piste de karting qui se trouve en bas) mais cette terrasse se trouve dans le bâtiment qui lui est fermé donc l'interdiction de fumer est applicable dans ce cas là ?
Merci.

Réponse :

Cette précision était effectivement nécessaire : Puisque la terrasse est à l'intérieur d'un espace clos et couvert, il y est interdit de fumer.